

**POLITIQUE****Les propositions des candidats au crible****Toutes les propositions des candidats.****François Bayrou : maîtriser l'écriture avant la 6e (Union pour la démocratie française)**

Un engagement national : "Que tous les enfants maîtrisent la lecture et l'écriture avant d'entrer en 6e". Assurer le repérage dès l'âge de 6 ans et proposer une pédagogie différenciée. Maintenir la carte scolaire : sa suppression serait néfaste à la mixité sociale. **Créole : M. Bayrou souhaite ratifier la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, pour une reconnaissance de ces langues.** Au collège : retrouver la discipline scolaire élémentaire, sortir du collège les élèves qui le déstabilisent (10 ou 20 maximum par établissement) et leur offrir une pédagogie encadrée. Dans les zones sensibles, trouver des voies d'excellence pour la même exigence de qualité d'enseignement. Classement en ZEP de toute l'île de La Réunion. À l'université : signer un "pacte d'investissement sur l'enseignement supérieur", qui porte l'investissement par étudiant au niveau de la moyenne des pays performants de l'OCDE. Soit 8 000 euros par an. Maintenir la gratuité de l'université, augmenter les bourses pour les étudiants, tout en les employant pour du tutorat. Professionnaliser le parcours universitaire, et consacrer un semestre à l'orientation des étudiants, avec des passerelles entre facultés, afin d'éviter le redoublement. Augmenter le financement pour la recherche. Profs : pas de régionalisation des concours nationaux ; mais donner la préférence à des Réunionnais, à compétence égale dans le poste. Pas de polémique sur les sursalaires : il faut un observatoire des prix pour connaître le coût de la vie. Se prononce pour étendre le droit aux congés bonifiés aux salariés du privé.

Renseignements : <http://www.bayrou.fr/>**Marie-George Buffet : recruter 150 000 profs en 5 ans (gauche populaire et antilibérale)**

L'école et la recherche sont des priorités nationales, avec un service public d'éducation laïque et gratuit. Le budget de l'Éducation nationale sera porté à 7 % du PIB. Recrutement et formation sur cinq ans de 150 000 enseignants et 45 000 personnels d'accompagnement. Abrogation des lois Fillon et Robien. Droit à la scolarité en maternelle dès l'âge de 2 ans. Création d'un Fonds national de lutte contre les inégalités à l'école pour combattre l'échec scolaire. Abandon du socle commun (voir nos Repères) et promotion d'une culture commune de haut niveau. Refus de l'apprentissage junior, qui revient à une lente privatisation de l'enseignement. **Oui à la signature de la charte des langues minoritaires par la France. Mais rendre obligatoire l'enseignement dans les langues régionales ne réglerait rien, au contraire. Ce qu'il faut, ce sont les moyens de l'enseignement.** Un enseignement supérieur démocratisé, avec la garantie nationale de diplômés reconnus dans le cadre d'une harmonisation européenne. Un statut de l'étudiant. Que l'université puisse progressivement disposer de moyens équivalents à ceux des grandes écoles. Une loi de programmation sur cinq ans de rénovation et de construction de bâtiments universitaires. Soutien total aux revendications des chercheurs et du collectif "Sauvons la recherche". Que l'effort public de recherche soit doublé sur une législature. En exonérant de la TVA les établissements de recherche. Sursalaires des fonctionnaires : les subordonner aux travaux du futur observatoire des prix.

Renseignements : <http://www.mariegeorge2007.org/>**Olivier Besancenot : pour l'ordre juste (Ligue communiste révolutionnaire)**

La discipline, entendue comme la possibilité d'étudier dans la tranquillité, est indispensable. Il faut un encadrement administratif cohérent et ferme (contrôle des absences, respect des décisions collectives, constance dans le suivi), des profs remplacés rapidement, un contact construit avec les parents, des pédagogies adaptées. Ceci nécessite que les moyens appropriés en personnel formé à ces tâches soient garantis. Maintien de la carte scolaire. S'il n'y a pas de mixité sociale dans la zone, il ne peut pas y en avoir dans l'école. Maximum de 20 élèves par classe dans le ZEP. Doublement du budget attribué aux ZEP pour arriver à 500 millions d'euros. Pour un calendrier scolaire climatique, qui prendrait en compte la réalité tropicale. **Créole : il faudrait un professeur de créole par établissement. Le créole doit être étudié sur le strict plan pédagogique, et non dans un combat indépendantiste.** Pour une refonte partielle des programmes, qui prenne mieux en compte l'histoire réunionnaise. Abrogation du récent décret Robien (qui impose la bivalence et supprime certaines décharges horaires), de la loi Fillon et de la loi sur l'égalité des chances (qui prévoit notamment l'apprentissage à 15 ans). Soutien à toutes les actions des professeurs. Pour des formations en sciences humaines à l'université : philosophie, psychologie, sociologie. Les problèmes sociologiques et psychologiques devraient faire l'objet de recherches universitaires. On est aussi à l'école pour distinguer l'ordre juste de l'ordre injuste. Un peuple ainsi formé n'accepte plus la domination capitaliste et les discriminations.

Renseignements : <http://besancenot2007.org/>**Arlette Laguiller : des profs plutôt que des militaires (Lutte ouvrière)**

Arlette Laguiller est solidaire avec la grève des enseignants, qui protestent contre la réforme de leur statut imposée par le ministre Gilles de Robien. L'Éducation nationale devrait avoir plus d'enseignants, notamment dans les quartiers populaires. Cela pourrait compenser les inégalités de départ. Des classes avec 5 ou 6 élèves, ce serait plus utile et moins cher que des militaires ou des subventions aux grandes entreprises. Il faudrait un nombre de professeurs suffisant pour que, dans les quartiers populaires, aucun enseignant n'ait des classes surchargées et qu'il puisse s'occuper personnellement et individuellement des enfants qui le nécessitent. Cela seul peut compenser l'inégalité de départ, entre les familles des milieux matériellement et culturellement favorisés et celles qui cumulent la pauvreté matérielle avec des difficultés culturelles, voire avec le fait de ne pas parler correctement la langue. Cette éducation devrait commencer dès le plus jeune âge, dès la maternelle. En effet, très souvent, c'est dès le plus jeune âge qu'un enfant issu d'une famille pauvre et immigrée est handicapé pour la suite de ses études, voire pour toute la vie. **L'enseignement du créole ? Ça ne doit pas être un problème politique. Au même titre que pour le choix d'un médicament contre le cancer, c'est aux experts de se déterminer. Si l'enseignement du créole est bon pour les élèves, pourquoi pas ?**

Renseignements : <http://www.arlette-laguiller.org/>**José Bové : l'école de 3 à 18 ans (altermondialiste)**

Création d'un grand service public national, laïque de l'éducation, fondé sur la gratuité réelle de la maternelle à l'université. Un service public de l'enfance sera créé pour l'accueil pédagogique des enfants avant et après la classe. Le budget de l'Éducation nationale passera à 7 % du PIB. En 5 ans, 150 000 enseignants et 45 000 personnels de santé, social, vie scolaire, CIO, entretien... seront recrutés et formés sur statut Fonction publique. Le personnel dans les établissements sera accru, les effectifs par classe seront abaissés. La loi Fillon sera abrogée. Socle commun, "apprentissage junior" les dispositifs qui consacrent renoncement éducatif et tri social doivent disparaître. Chaque jeune doit sortir du système éducatif avec une qualification ou un diplôme. Obligation de scolarité de 3 ans à 18 ans, avec un développement de la scolarisation dès 2 ans. Pas de sélection à l'entrée de l'université. Objectif : 3 millions d'étudiants en France. Allocation d'autonomie pour les étudiants. Soutien à une recherche indépendante du secteur privé. Statuts des personnels Tos réversibles (remise en cause de la loi Raffarin). Leurs missions resteront définies dans l'Éducation nationale. Fin de la logique de privatisation et d'externalisation des services (restauration, entretien...). Pour combattre relégation et ghettoïsation, des mesures spécifiques (ZEP...) seront intensifiées. Les enseignements artistiques, l'éducation à l'image, l'éducation physique et sportive, la culture scientifique et technique, les sciences sociales, etc... seront partie prenante de l'enseignement à tous les niveaux.

Renseignements : <http://www.unisavecbove.org/>

### **Jean-Marie Le Pen : chèque scolaire et chèque formation (Front national)**

Abandon du "collège unique". Réintroduire l'instruction civique et rétablir l'autorité des professeurs. Suspendre les allocations des familles des élèves perturbateurs. Lutte contre la politisation de l'Éducation nationale, en interdisant les manifestations politiques d'étudiants ou d'enseignants pendant les heures de cours. Interdire le téléphone portable en collège et lycée. Imposer aux professeurs un temps de présence supplémentaire dans l'établissement, pour l'aide aux devoirs. Les IUFM, devenus de véritables centres de déstructuration et d'endoctrinement, seront remplacés par des Centres pédagogiques régionaux. Méthode syllabique pour la lecture. Suppression de 20 000 postes de personnel administratif et technique. Mise en place du chèque scolaire : le libre choix de l'école à tous les parents. La carte scolaire sera progressivement supprimée. Les écoles, collèges et lycées, soumis à une certaine émulation, amélioreront naturellement leur niveau scolaire. Développer les bourses au mérite en fonction des notes. Universités : Le fonctionnement des conseils d'administration ne doit plus être entravé par des représentations injustifiées (syndicats d'étudiants, personnel administratif...). Développer le prêt étudiant (à taux zéro) pour permettre aux jeunes de faire les études de leur choix. Supprimer les passerelles ZEP pour l'accès aux grandes écoles. Revaloriser le salaire des apprentis (dès 14 ans et jusqu'à 25 ans) par un allègement des charges des entreprises. Création d'un chèque formation, payable au profit de tout organisme agréé.

Renseignements : <http://www.frontnational.com/programmeoutremer.php>

### **Frédéric Nihous : oui au créole à l'école (Chasse, pêche, nature, traditions)**

Calendrier climatique. L'intérêt des enfants doit rester le premier critère. Le facteur climatique doit être pris en compte à La Réunion dans la question du rythme des périodes de travail, de la même façon qu'il l'est en métropole. Cela peut poser des problèmes de coordination, mais c'est à la métropole et donc au ministère de s'adapter. **Oui au créole à l'école. Le créole réunionnais est un élément essentiel de l'identité de l'île de La Réunion. En outre, l'apprentissage d'une langue dite régionale enrichit les enfants sans nuire à la maîtrise d'autres langues, en premier lieu le français ; le débat sur la concurrence entre langues est vain. Ce n'est pas parce qu'on n'apprendrait que le français qu'on le pratiquera mieux, et apprendre le créole ne nuit en rien à la connaissance de l'anglais !** Des concours réservés aux Réunionnais pour la fonction publique ? Une fausse bonne idée. Cela reviendrait à instituer une "préférence régionale" dans la fonction publique. Peut-on imaginer les conséquences d'une préférence bretonne, alsacienne ou nordiste ? Sans parler du risque d'amalgame avec une préférence nationale ! Les surémunérations des fonctionnaires trouvent leur origine dans des causes historiques et économiques. Aujourd'hui que les conditions de vie sont assez comparables, grâce aux progrès économiques et sociaux de l'île - dus en partie aux efforts des générations d'enseignants qui ont formé les Réunionnais, il peut paraître tentant à certains de remettre en cause des avantages acquis. Mais ce n'est pas souhaitable, car la vie est plus chère sur l'île qu'en métropole.

Renseignements : <http://www.nihous2007.fr/>

### **Ségolène Royal : créer des emplois-parents (Parti socialiste)**

Création d'un "service public de la petite enfance". Scolarisation des enfants de 2 ans, avec pour objectif de doubler les effectifs actuels. Développement des nouveaux métiers, notamment pour la petite enfance. **Lutte contre l'illettrisme, notamment en rendant obligatoire la formation des maîtres à l'IUFM pour l'accueil des enfants créolophones.** Soutien personnalisé et gratuit en primaire, lutte contre la marchandisation de l'école. Limiter à 17 le nombre d'élèves par classe en CP et CE1 dans les zones d'éducation prioritaire. Réviser la carte scolaire pour supprimer les ghettos scolaires, assurer la mixité sociale. Renforcer la présence adulte dans les établissements (2e adulte si nécessaire). L'anglais sera enseigné dès la grande section de maternelle. En 6e, pour la seconde langue étrangère, à égalité avec allemand et espagnol, généralisation de l'enseignement du chinois mandarin, du hindi, du tamoul, de l'arabe, du malgache... Renforcer le sport scolaire, élargir le corps des moniteurs de sport. Doubler les centres de pôles espoirs (Sud et Nord). Création d'une allocation d'autonomie et d'entrée dans la vie active. Organisation d'une "voie des métiers" qui valorisera le parcours d'enseignement professionnel. Abolition de l'apprentissage à 14 ans. Créer un service public d'orientation. Créer des emplois-parents, la généralisation d'écoles des parents et des consultations de médiation familiale pour les aider à conforter leur autorité. Université : création d'une faculté de sciences sociales avec départements de sociologie, psychologie, philosophie, ethnologie, anthropologie, sciences politiques, travail social.

Renseignements : <http://www.segoleneroyal2007.net/>

### **Nicolas Sarkozy : le décret Robien sera aboli (Union pour un mouvement populaire)**

**Créole : "Je suis favorable à l'enseignement des langues et cultures d'origine dans les collectivités mais aussi dans l'hexagone. Le créole est d'ailleurs la langue régionale la plus parlée en France",** écrit le candidat Nicolas Sarkozy. Adapter la formation aux besoins locaux : écoles de formations courtes et formations dans les domaines de l'aide à la personne, de la construction et de l'environnement. Assurer la scolarisation de tous les enfants dans des conditions acceptables et promouvoir des formules d'écoles de la deuxième chance pour lutter contre l'échec scolaire. Études dirigées dans tous les établissements, qui seront plus autonomes. Consacrer plus de temps au sport et à la culture. Donner aux familles la possibilité de choisir l'école de leurs enfants. La carte scolaire sera remplacée par une obligation de mixité sociale, géographique et scolaire des effectifs. Handicapés : pour un "droit opposable à la scolarité" (rendre leur scolarisation obligatoire). Mettre l'enseignement supérieur et la recherche au niveau des meilleurs mondiaux. Chaque bachelier aura une place à l'université, mais le nombre d'étudiants dans les différentes filières dépendra du marché du travail. Un service public de l'orientation permettra aux élèves de choisir leur voie. Profs : que leur autorité et leur liberté pédagogique soient respectées, et qu'ils aient la possibilité de travailler plus pour gagner plus. Le décret Robien (sur la bivalence et la suppression des décharges) ne sera pas maintenu. Les compléments de rémunération et de pension des fonctionnaires sont vivement critiqués dans le projet du candidat.

Renseignements : <http://www.sarkozy.fr/home/>

### **Dominique Voynet : "Un revenu lycéen de 350 euros par mois" (Les Verts)**

**Oui à l'enseignement du créole à l'école pour ceux qui le souhaitent. Oui au respect des consignes rectorales : accueil en créole dans les maternelles, mise en valeur de la culture réunionnaise à tous les niveaux.** Renforcer l'école maternelle et développer l'accueil des plus petits. Pour les enseignants recevant des jeunes enfants, la maîtrise du créole est un plus qui peut être intégré dans la notation. La carte scolaire doit être réformée. Que le métier d'assistant d'éducation soit reconnu. Peut-être élire les chefs d'établissement pour deux ans ? Que le personnel d'encadrement et d'inspection soit féminisé. Que les enseignants puissent bénéficier tous les 10 ans d'un an de formation dans un laboratoire de recherche, dans une entreprise ou une association innovante, en France ou en Europe. Renoncer, comme en Finlande, à toute sélection avant la fin de la seconde. Les grands élèves des sections professionnelles doivent tous disposer d'un revenu lycéen au moins égal à 350 euros par mois. Les bacs pro doivent être prolongés par des filières universitaires complètes. Les classes prépas doivent être réintégrées dans l'université et rendues accessibles à une proportion de 10 % d'élèves de tous les lycées. Université : porter la dépense par étudiant au même niveau que la moyenne des pays de l'OCDE. Instituer un véritable service de l'aide éducative, par une mobilisation massive des étudiants vers les plus jeunes. Surrémunérations : laissons travailler l'observatoire des prix et s'il apparaît qu'un sur-salaire se justifie, il faudra des mesures de justice en faveur des salariés du privé et des exclus.

Renseignements : <http://blog.voynet2007.fr/>

### **Philippe de Villiers : "Réhabiliter le travail manuel" (Mouvement pour la France)**

Remettre en vigueur l'autorité des maîtres. Instaurer un système de notation strict et sélectif. Promouvoir à l'école la sélection fondée sur le mérite et l'effort. Proscrire la discrimination positive. Soutien sans faille aux professeurs qui sanctionnent un élève. Supprimer la carte scolaire pour permettre aux familles de choisir l'établissement de leur(s) enfant(s). Supprimer les IUFM, et les remplacer par des instituts de formation d'un haut niveau d'exigence. Supprimer le "collège unique". Réformer les programmes en supprimant les matières et les options superflues (350 matières enseignées dans le secondaire !). Créer un enseignement obligatoire de l'art et de la culture français et européens dès l'école primaire. Introduire à l'école les

disciplines de la sensibilité. Réhabiliter le travail manuel par un stage obligatoire d'un mois chez un artisan ou à l'usine en classe de 3e. En collège et lycée : instaurer un cours trimestriel faisant intervenir un artisan, un commerçant ou un petit entrepreneur. Rendre obligatoire le port de la blouse (en primaire) et de l'uniforme (dans le secondaire). Rétablir l'autorité des savoirs et du savoir-vivre. **Supprimer l'enseignement "langues et cultures d'origine" (y compris le créole), qui favorise le communautarisme et s'oppose à la francisation.** Réformer les programmes d'instruction civique qui culpabilisent les jeunes Français. Faire flotter le drapeau tricolore dans toutes les cours de récréation. Imposer une heure hebdomadaire d'enseignement des valeurs patriotiques, du primaire à la classe de terminale.

Renseignements : <http://www.mpf-villiers.com/>

### **Gérard Schivardi : une école par commune (Parti des travailleurs)**

Il est urgent de rétablir les services publics et les monopoles d'État. L'ancien socialiste s'est fait connaître en 2004, lorsqu'il a initié une fronde des maires, contre la loi du 13 août 2004 et l'amendement Charasse qui oblige les communes qui ne peuvent pas scolariser les enfants à financer leur scolarisation dans une école privée voisine. Il combat notamment pour la réouverture des écoles communales. Il est indispensable de rompre avec l'Union européenne, considérée comme un carcan néfaste au service public. Abroger la loi Jospin de 1989 qui a instauré le projet d'école et d'établissement obligatoires. Abroger la loi de décentralisation du 13 août 2004, dite des "libertés et responsabilités locales" qui instaure les "établissements publics d'enseignement primaire", ce qui entraînera le regroupement d'écoles en pôles intercommunaux. Contre l'apprentissage à 14 ans qui sonne le glas d'un véritable collège pour tous, et contre les injonctions aux enseignants sur les méthodes d'apprentissage (lecture, calcul...) : "Ce n'est ni à un parent d'élève de dire aux enseignants comment instruire, ni à un usager de transport de dire à un conducteur de train ou de bus comment il doit procéder". Fidèle au discours de Victor Hugo en 1850 : "Pas une commune sans une école, pas une ville sans un collège, pas un chef-lieu sans une faculté. Un vaste ensemble, ou, pour mieux dire, un vaste réseau d'ateliers intellectuels, lycées, gymnases, collèges, chaires, bibliothèques, mêlant leur rayonnement sur la surface du pays, éveillant partout les aptitudes et échauffant partout les vocations"

Renseignements : <http://www.schivardi2007.com/>